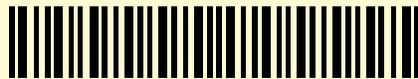


**RELANCER  
LA PRODUCTION  
BOVINE**

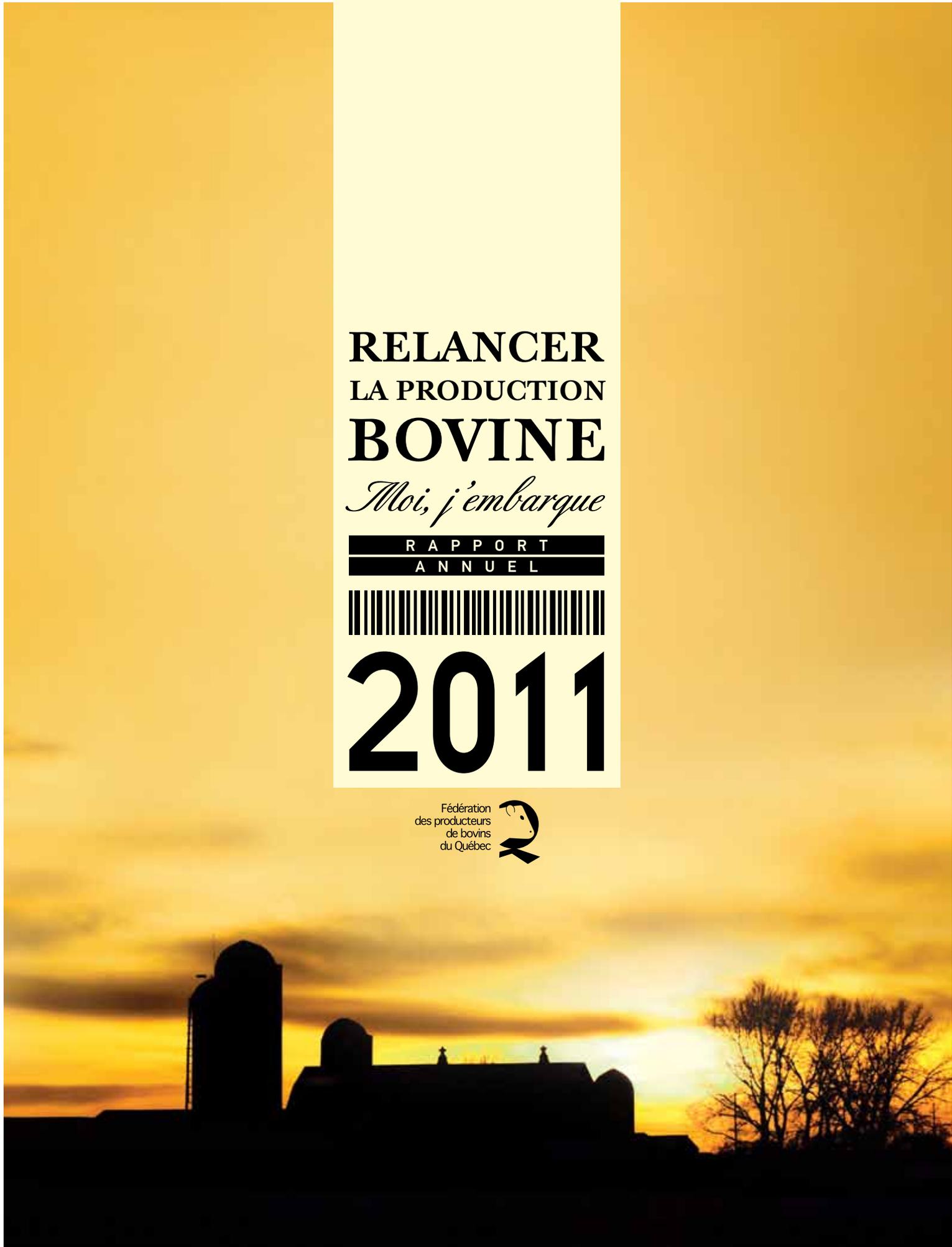
*Moi, j'embarque*

R A P P O R T  
A N N U E L



**2011**

Fédération  
des producteurs  
de bovins  
du Québec



# NOTRE MISSION

Dans le but d'assurer à tous les producteurs de bovins du Québec le meilleur revenu net possible, procurant ainsi une qualité de vie décente, la Fédération se donne pour mission :

- de soutenir, par différentes stratégies rejoignant les besoins et les aspirations exprimés par les producteurs, le développement et la croissance des entreprises, de la production et de l'ensemble de l'industrie bovine du Québec en vue d'offrir à notre client ultime, le consommateur, un produit de qualité répondant à ses exigences;
- de gérer efficacement les mécanismes de mise en marché collective, tout en respectant le rythme de développement de chaque secteur de production;
- de supporter la mise en commun de préoccupations particulières aux secteurs de production ainsi que la recherche de solutions pouvant profiter à l'ensemble des producteurs.



# SOMMAIRE

PAGE

LE MOT DU PRÉSIDENT

0002

PAGE

LES ACTIVITÉS DE MISE EN MARCHÉ

0007

PAGE

LES ACTIVITÉS GÉNÉRALES

0017

PAGE

LE SYNDICALISME D'AFFAIRES

0023



# MOT DU PRÉSIDENT

RELANCER LA PRODUCTION BOVINE

*Moi, j'embarque*

Les actions de la Fédération visent toujours l'atteinte du meilleur revenu net possible pour l'ensemble des producteurs de bovins du Québec. Le support constant de ces derniers permet la continuité et l'innovation dans les projets en cours et ceux à venir. Malgré cet appui, aujourd'hui encore, la production bovine québécoise se retrouve à la croisée des chemins. La relance de notre secteur s'avère plus que jamais nécessaire.

## **BONS PRIX AU RENDEZ-VOUS...**

2011 a encore été une « grosse année » pour les producteurs de bovins. D'une part, nous vivons actuellement la partie ascendante du cycle économique de notre production, et ce, dans tous nos secteurs. Les prix s'améliorent. Dans certaines de nos productions, on parle même de sommets inégalés depuis les 20 dernières années.

## **...MAIS DÉCROISSANCE GÉNÉRALISÉE DES VOLUMES**

D'autre part, le Québec connaît une forte décroissance des volumes. Celle-ci s'explique notamment par une absence de rentabilité à la ferme. Trois causes influencent en grande partie cette difficile rentabilité, et ce, malgré la gestion responsable des producteurs de bovins du Québec :

- des prix très bas pour les bœufs et les veaux de 2003 (année de la vache folle) à 2010. Sept années de prix si bas, c'est long et ça demeure difficile de se maintenir la tête hors de l'eau;
- la hausse du prix des intrants. Que ce soit les grains, la poudre de lait ou encore l'essence, les prix des intrants à la ferme continuent de grimper;
- la tangente à la baisse des compensations d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Les nouveaux modèles de coûts de production, la mesure du 25 % et les récentes décisions de la Financière agricole du Québec (FADQ) ont tous un impact direct à la ferme.

## **SE RECENTRER SUR L'ESSENTIEL**

Vos représentants sont très au fait de cette absence de profit et des contraintes que cela impose aux entreprises bovines du Québec. Au cours des prochains mois, la Fédération concentrera ses efforts sur les deux premiers volets de sa mission :

- représenter et défendre les producteurs de bovins;
- soutenir le développement des entreprises bovines.

Pour y arriver, la Fédération compte avant tout améliorer sa gouvernance. Améliorer sa gouvernance, c'est améliorer sa capacité à mobiliser, à revendiquer et à agir. C'est également améliorer sa représentativité, tant des secteurs que des territoires. La gouvernance à laquelle nous aspirons implique la multiplication des lieux et des acteurs impliqués dans la décision ou la coconstruction d'un projet.

Pour que la relance s'opère, comme producteurs, nous devons être proposeurs. Concrètement, chaque secteur et chaque région doivent maintenant identifier les outils dont ils ont besoin pour se développer. Nos propositions seront mobilisantes, car elles seront fondées sur un partenariat ouvert et éclairé entre nous.

Certains de nos modèles devront vraisemblablement évoluer, pour ne pas dire changer. Savoir proposer, c'est aller au-delà du constat de la morosité. C'est prendre des risques calculés. C'est aussi utiliser pleinement les outils à notre disposition. La Loi sur la mise en marché des produits agricoles nous octroie de nombreux pouvoirs et responsabilités. À nous de nous en servir.

## **LA FÉDÉRATION DE DEMAIN**

L'avenir se joue maintenant. Plus que jamais, la relance de notre production passe par la réaffirmation de qui nous sommes, comme individus, comme groupe, ce à quoi nous aspirons. La question est simple : voulons-nous une véritable filière bovine au Québec ? C'est dès maintenant que la Fédération compte répondre à cette question essentielle dans le processus de relance de la production bovine. Embarquez-vous ?

*Michel Dessureault,*  
Président





- |                                    |                      |
|------------------------------------|----------------------|
| 1- Johanne Poulin                  | 11- André Ricard*    |
| 2- Sylvain Bourque                 | 12- Gib Drury        |
| 3- Daniel Lajoie                   | 13- René Perreault   |
| 4- Guy Gallant                     | 14- Michel Daigle*   |
| 5- André Tessier                   | 15- Yvon Boucher*    |
| 6- Thérèse G. Carbonneau           | 16- Gérard Lapointe  |
| 7- Gilles Murray                   | 17- Bertrand Bédard  |
| 8- Stanislas Gachet                | 18- J.-Alain Laroche |
| 9- Claude Viel*, vice-président    | 19- Pierre Ruest     |
| 10- Michel Dessureault*, président | 20- Eddy Proulx      |

\*Comité exécutif

## VOS REPRÉSENTANTS

Le conseil d'administration (C. A.) de la Fédération est composé du président de la Fédération, des présidents des 14 syndicats régionaux élus dans leur région respective et des cinq présidents des comités de mise en marché (veaux d'embouche, bouvillons d'abattage, veaux de grain, veaux de lait et bovins de réforme et veaux laitiers).

C'est le C. A. de la Fédération qui est responsable d'administrer et d'appliquer le Plan conjoint. Il adopte également les règlements et entérine les conventions de mise en marché. Afin de réaliser tous ces mandats, le C. A. s'est réuni à huit reprises en 2011.

Le comité exécutif (CE) est formé du président de la Fédération, du vice-président et de trois membres tous élus par et parmi les membres du conseil d'administration pour un mandat d'un an. Le CE voit au suivi des décisions du C. A. et à la gestion courante des opérations de la Fédération et du Plan conjoint. En 2011, le CE s'est réuni à 10 reprises.





# MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

## ZONE DE TURBULENCES

Depuis une bonne décennie, l'agriculture connaît de très fortes turbulences à l'échelle internationale.

Souvenons-nous de la crise alimentaire de 2008 et des autres famines qui ont ponctué le début de ce nouveau millénaire. Les médias nous rapportaient alors des images saisissantes de gens se battant pour un bout de pain.

On peut également parler des sécheresses qui s'accroissent à un rythme affolant dans un contexte de réchauffement planétaire. Que ce soit en France, en Australie ou dans d'autres pays moins fortunés, les éleveurs cherchent parfois désespérément de quoi nourrir leurs bêtes.

Et que dire de l'hypervolatilité des prix des denrées agricoles! Les États abandonnent les mécanismes de régulation des prix. Résultat: les agriculteurs connaissent des baisses et/ou des hausses de prix sans précédent d'une saison à l'autre.

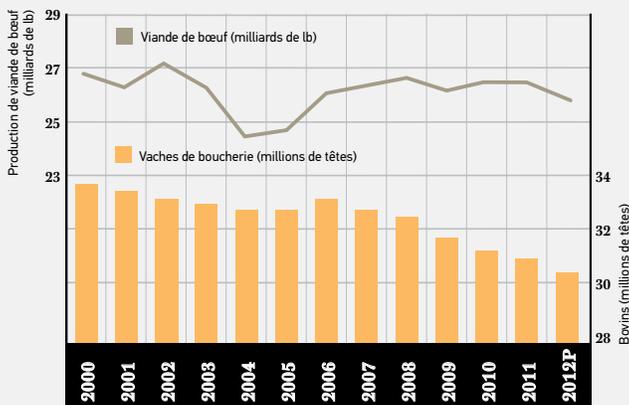
## ET CHEZ NOUS ?

Certes, le secteur bovin québécois n'échappe pas à ces soubresauts. La crise de l'ESB reste sans aucun doute la plus forte secousse de la décennie. Et il y en a d'autres : le resserrement des modalités de l'ASRA, la crise économique qui s'étire, les normes environnementales, etc.

En contrepartie, le nombre de vaches de boucherie ne cesse de diminuer en Amérique du Nord, ce qui contribue à une amélioration des prix. On voit également certains marchés, notamment en Asie, ouvrir leur frontière au bœuf canadien.

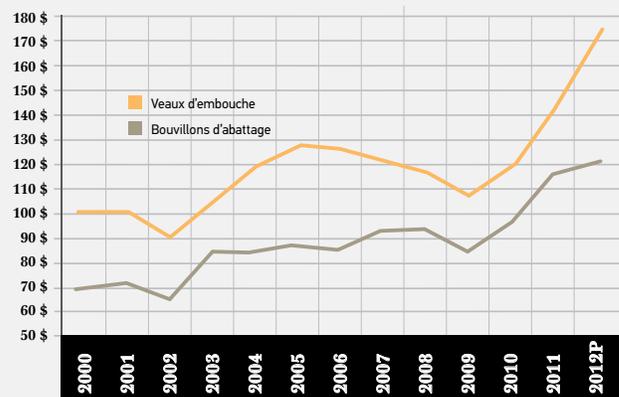
## LE CYCLE BOVIN ET LE MARCHÉ AMÉRICAIN

### LA PRODUCTION



### LES PRIX

\$ US/100 lb vif



## MAINTENIR LE CAP

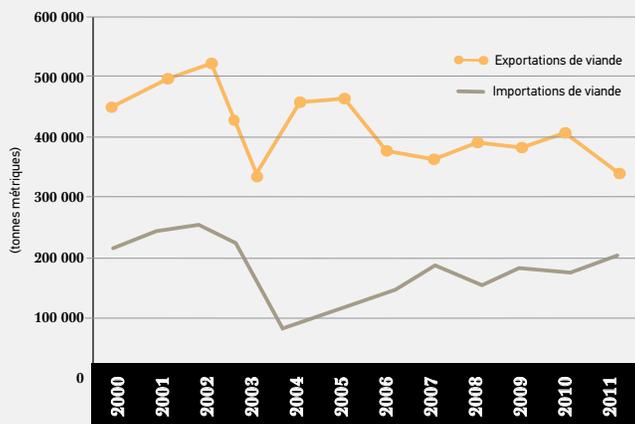
Les turbulences étaient présentes hier, elles le sont aujourd'hui et elles feront partie de notre futur. Dans un tel contexte, un producteur de bovins est en droit de se demander s'il arrivera à se sortir de cette spirale sans fin. Comment assurera-t-il le développement de son entreprise ?

Tout bon pilote d'avion vous dira qu'en cas de turbulences, il doit impérativement garder le cap vers sa destination finale. Peut-être devra-t-il effectuer un léger détour ou changer de route avec son avion. Peut-être sera-t-il contraint de ralentir les moteurs. Mais, en tout temps, il vise la piste d'atterrissage. Comme producteur de bovins québécois, il faut aussi trouver notre piste d'atterrissage.

Dans le cadre de la présente consultation autour du livre vert (future politique bioalimentaire du gouvernement du Québec), la Fédération propose une piste qui unit tous les producteurs de bouvillons, de veaux et de vaches de réforme :

*« produire, dans des fermes rentables et réparties sur tout le territoire québécois, une viande saine, de qualité, à prix compétitif, qui répond mieux que jamais aux besoins et aux attentes des consommateurs, y compris en matière de bien-être animal, contribuant ainsi activement au développement économique, social et durable du Québec et de ses régions. »*

## IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE VIANDE BOVINE AU CANADA



## ARRIVER À DESTINATION

Les cinq secteurs de production de la Fédération saisissent bien l'importance de définir leur destination ultime. Actuellement, chacun des comités de mise en marché établit sa planification stratégique. Celle-ci permettra aux secteurs de bien définir leurs objectifs et de déterminer par quels moyens y parvenir.

Les producteurs de bovins maintiennent le cap. Les secteurs de production établissent leur destination. Il ne reste donc qu'à choisir le bon véhicule. Un véhicule qui résistera aux nombreuses turbulences.

## ON EST EN VOITURE

Ce véhicule, les producteurs de bovins l'ont déjà choisi en 1974. Il s'appelle la Fédération des producteurs de bovins du Québec. En 1982, les mêmes producteurs de bovins ont ajouté une police d'assurance à leur véhicule : le Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec.

Aujourd'hui, il importe plus que jamais que le véhicule choisi demeure une structure efficace, continuellement adaptée aux réalités et besoins des producteurs. Considérant les fortes agitations qui affectent la production bovine, est-ce que des ajustements doivent être apportés afin de mieux répondre aux attentes ?

Quoi qu'il en soit, c'est là le chantier de la Fédération de demain. Un chantier auquel sont conviés tous les échelons de notre structure.

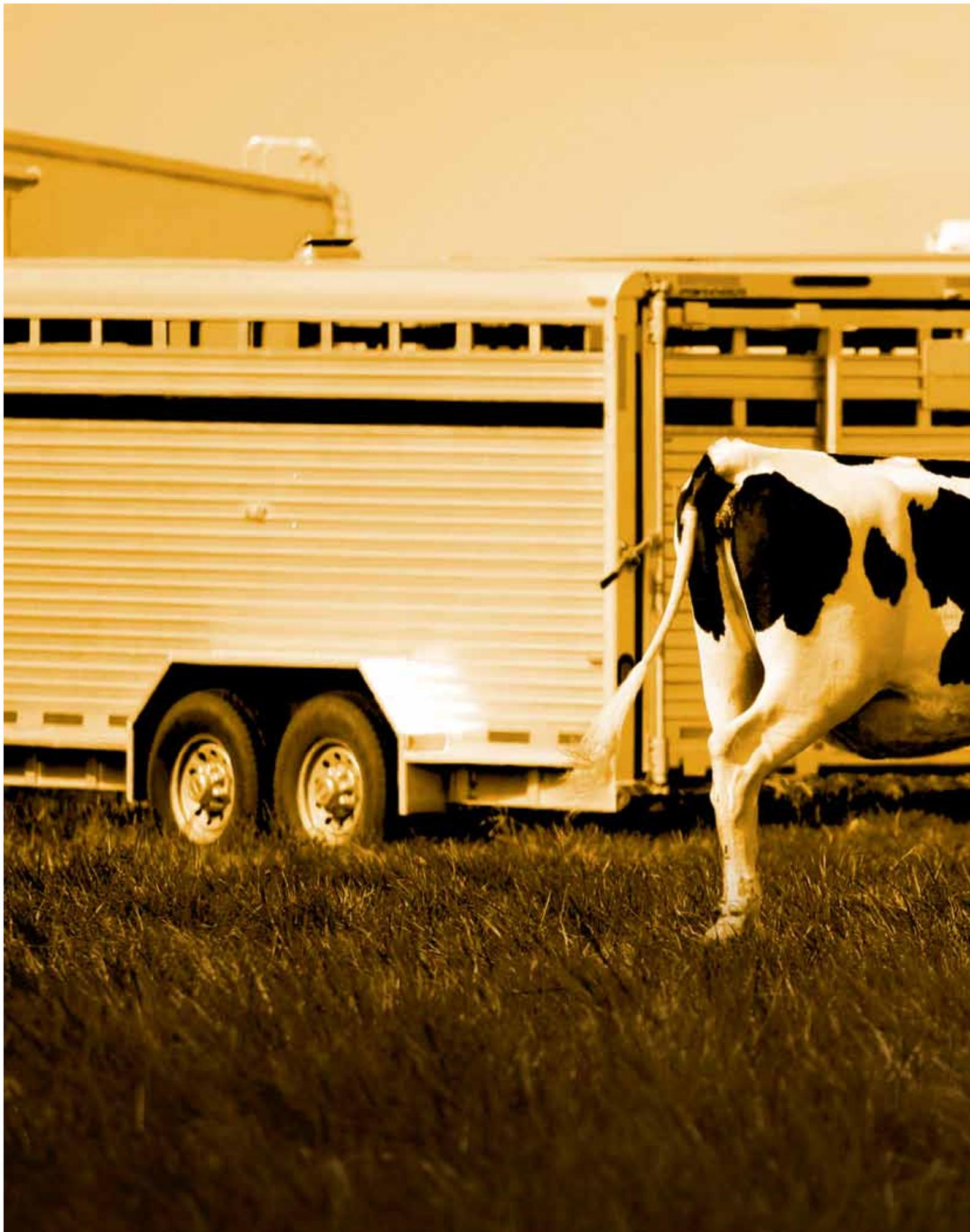
Fort heureusement, le véhicule des producteurs de bovins, leur Fédération, dispose d'excellents pilotes. Je fais ici référence aux quelque 200 producteurs de bovins impliqués dans la structure, tant au régional qu'au provincial. La Fédération peut également compter sur d'excellents mécaniciens. Une bonne quarantaine d'employés se dévouent quotidiennement pour offrir des services de qualité aux producteurs et pour assurer une mise en marché ordonnée et efficace.

Dans le présent contexte, les producteurs de bovins ont l'opportunité de réfléchir à la destination voulue pour le développement de chacun de leur secteur. Au même moment, la Fédération leur offre la possibilité d'aller plus loin ensemble, en améliorant la structure en place.

Devant cette opportunité de choisir sa destination et de remodeler ou de réaffirmer la Fédération, les producteurs de bovins ont plus que jamais l'occasion de dire « moi j'embarque ».

*Jean-Philippe Deschênes-Gilbert*  
Directeur général





LES ACTIVITÉS  
**DE MISE**  
EN MARCHÉ





## VEAUX D'EMBOUCHE

THÉRÈSE G. CARBONNEAU  
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISE  
EN MARCHÉ DES VEAUX D'EMBOUCHE

### AMÉLIORER LES SERVICES

Dans le but de mieux informer les secrétaires des syndicats régionaux, l'agence les a rencontrés en début d'année 2012. À la suite des commentaires positifs des secrétaires qui se sentent mieux outillés pour répondre à des questions des producteurs de leur région, ces rencontres seront reconduites deux fois par année.

Une ligne sans frais a été mise en place pour le Circuit des encans spécialisés à l'été 2011. Cette ligne téléphonique est dédiée aux commentaires, plaintes et suggestions des acheteurs et vendeurs de veaux d'embouche. Elle présente également les prix des différentes catégories des encans spécialisés.

Pour simplifier la *Déclaration de vaccination*, l'agence a procédé à sa personnalisation pour chaque producteur de veaux d'embouche lors de l'envoi des informations pour le Circuit des encans spécialisés.

### RÈGLEMENT SUR LA PRODUCTION

À la demande de la Fédération, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a modifié le Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de veaux d'embouche. Ainsi, lors de ventes supervisées, les acheteurs de veaux d'embouche devront avoir déposé un cautionnement auprès de la RMAAQ ou utiliser un numéro d'autorisation émis par la Fédération. Les producteurs de veaux d'embouche qui commercialisent leurs animaux par ce mode de mise en marché devront payer 1 \$ par tranche de 1000 \$ de la valeur du veau.

### ASRA

Malgré les pressions exercées par la Fédération, la FADQ a maintenu sa décision de verser 100% de l'ASRA sur les veaux vendus à compter de 2012. Après de multiples interventions de la Fédération, la FADQ a accepté de modifier la couverture

d'ASRA Veaux d'embouche afin de verser un montant fixe par veau (25% de la couverture) et 75% sur les kilogrammes de veau vendu.

À la demande de la Fédération, la FADQ a également consenti à baisser le poids de vente minimum pour l'admissibilité des veaux à l'ASRA de 500 à 450 lb. Le poids compensable des veaux vendus sans pesée reconnue (poids estimé) passera également de 500 à 450 lb.

### UN NOUVEAU MODÈLE

L'enquête sur les coûts de production a été complétée et le nouveau modèle s'applique en 2012. Les 70 entreprises examinées se situaient dans la strate de 60 à 350 vaches. Dans le nouveau modèle, plusieurs postes de dépenses affichent des coûts légèrement inférieurs à ceux du modèle précédent. La baisse est estimée à environ 87 \$ net par vache, sur la base des données de 2010. Cette estimation

ne tient pas compte de la mesure du 25% qui s'applique en sus. La ferme modèle de la FADQ est composée de 75% des fermes examinées.

### PRIORITÉS EN 2012

Au cours des dernières années, le secteur veau d'embouche a subi plusieurs transformations (marché, assurance stabilisation, génétique, etc.) qui ont influencé la mise en marché du produit. Dans ce contexte de changements, les producteurs s'impliquent dans une planification stratégique de la mise en marché des veaux d'embouche afin de positionner le secteur pour qu'il réponde adéquatement aux besoins du marché. Cette planification se déroulera au cours de l'année 2012 et le plan d'action devrait être disponible à l'automne prochain.

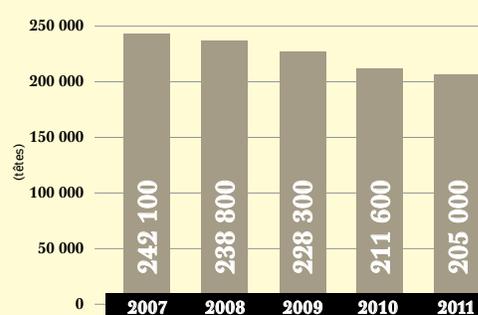
### LE MARCHÉ | VEAUX D'EMBOUCHE

En 2011, on constate une hausse du volume de 4588 têtes dans les encans spécialisés. Les ventes supervisées ont permis de commercialiser 3770 veaux dans l'ensemble de la province, une diminution par rapport à 2010. Le prix des veaux d'embouche a suivi une courbe ascendante tout au long de l'année.

VENTES AUX ENCANS SPÉCIALISÉS DU QUÉBEC  
MÂLES 500-700 LB



VOLUME - VACHES DE BOUCHERIE





## BOUVILLONS D'ABATTAGE

MICHEL DAIGLE  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ  
DES BOUVILLONS D'ABATTAGE

### ALLÉGER LES FINANCES

En 2011, plusieurs activités touchant principalement la mise en marché des bouvillons d'abattage ont été menées afin d'alléger le fardeau financier des producteurs, notamment: rencontres entre abattoirs et producteurs de bouvillons, ajout d'une cinquième journée de paiement au bénéfice des producteurs de bouvillons, poursuite de la tournée *le bouvillon en région* (quatre rencontres en 2011).

### BŒUF QUALITÉ PLUS (BQP) - VERIFIED BEEF PRODUCTION (VBP)

Le comité de mise en marché des bouvillons d'abattage (CMMBA) incite les producteurs à adopter un système de qualité à la ferme afin de positionner judicieusement le secteur pour le futur. Au 31 décembre 2011, 26 entreprises, représentant 34 % de la production, étaient conformes à ces programmes. Pour 2012, le comité souhaite atteindre l'objectif de 50 % de la production.

### EXPERTISE VÉTÉRINAIRE

Le programme Expertise vétérinaire, qui continue de favoriser la communication avec les producteurs de bouvillons d'abattage et de veaux d'embouche, a fait publier des articles dans différentes publications destinées aux producteurs. Le soutien au secteur veau d'embouche pour le contrôle de la vaccination a été maintenu toute l'année. La réalisation du module Expert-Vet du logiciel Bovitrace a également occupé une place importante à l'agenda du coordonnateur du programme Expertise vétérinaire.

### BOVITRACE

Au 31 décembre 2011, 40 entreprises utilisaient Bovitrace (représentant 50 % de la production totale de bouvillons au Québec). Le CMMBA a adopté des orientations pour les cinq prochaines années qui visent le développement de différents modules et fonctionnalités.

### UN NOUVEAU MODÈLE

Les entreprises visées par l'enquête sur les coûts de production se situaient dans la strate de 500 à 4300 bouvillons.

Le nouveau modèle a capté des gains d'efficacité par rapport au précédent, notamment au chapitre de l'alimentation et du poids de vente.

La baisse est estimée à environ 87 \$ net par bouvillon, sur la base des données de 2010.

Cette estimation ne tient pas compte de la mesure de 25 % qui s'applique en sus. La ferme modèle de la FADQ est composée de 75 % des fermes examinées.

### PRIORITÉS EN 2012

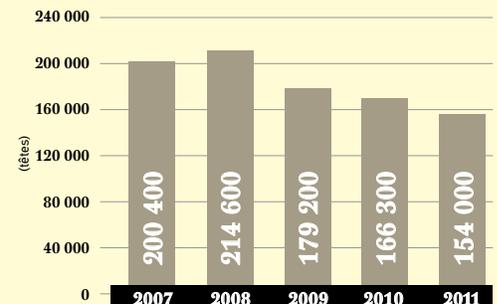
L'agence de vente poursuivra son travail de développement de marchés en conformité avec les décisions du comité. Les activités prévues:

- la poursuite des rencontres entre les abattoirs et les producteurs;
- la suite d'une étude comparative des coûts de production qui vise à identifier les forces et faiblesses technicoéconomiques de la production au Québec et suggérer des pistes de solutions;
- la gestion budgétaire de l'agence dans un contexte de baisse anticipée des volumes;
- l'agence actualisera ses connaissances des règles précises entourant la production de bouvillons conformément aux exigences de l'Union européenne;
- un plan stratégique du secteur est également en développement.

### LE MARCHÉ | BOUVILLONS D'ABATTAGE

Comme anticipé en début d'année 2011, le volume de production a subi une réduction de 12 300 têtes (-8%), comparativement au volume de 2010. Le fort prix des intrants qui affecte le niveau de rentabilité des entreprises, jumelé à une refonte de l'ASRA, explique essentiellement cette baisse.

VENTES DES PRODUCTEURS DU QUÉBEC  
CHARGEMENTS COMPLETS DE BOUVILLONS «A1-A2», FAB FERME VOLUME





## VEAUX DE GRAIN

**GÉRARD LAPOINTE**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISE  
EN MARCHÉ DES VEAUX DE GRAIN

### SÉCURITÉ DU REVENU

L'année 2011 marque la deuxième année de l'application du nouveau modèle de coûts de production. L'impact du nouveau modèle s'est fait sentir toute l'année et, malgré une hausse de prix en deuxième partie de l'année, la situation financière de plusieurs entreprises a continué de se détériorer. Au cours des huit dernières années, 135 producteurs ont quitté la production de veaux de grain.

En 2011, à la demande du comité de mise en marché des veaux de grain, le comité de coordination sur l'ASRA a négocié de nouvelles conditions de calcul des cultures

associées dans les coûts de production. Les négociations ont permis d'obtenir un assouplissement important pour l'ensemble des producteurs. Ainsi, dès 2012, les prix des céréales pris en compte dans le calcul de l'ASRA seront plafonnés au coût de production de chacune des céréales.

### LA RELÈVE

Un programme pour favoriser la relève dans le secteur a été créé. Ainsi, chaque année, un historique de référence de 653 veaux sera attribué à la meilleure candidature. Ce programme a débuté en 2011 par l'octroi d'un premier historique.

### PRIORITÉS EN 2012

Le secteur a entrepris une démarche de planification stratégique. Les résultats des travaux seront présentés aux producteurs de veaux de grain en 2012.

La révision du cahier des charges a également été identifiée comme une priorité. La prochaine étape vise la validation de sa nouvelle version par un organisme reconnu. Le nouveau cahier et un processus de certification rattaché seront soumis à l'approbation des producteurs. Ce processus s'inscrit dans un objectif d'augmentation de la notoriété et de la qualité du produit afin d'en

augmenter la consommation par la clientèle cible.

La réduction des coûts de production fera l'objet d'un vaste projet de recherches dont l'objectif est une diminution notable des coûts d'alimentation. Les résultats sont attendus à l'automne 2012.

### LE MARCHÉ | VEAUX DE GRAIN

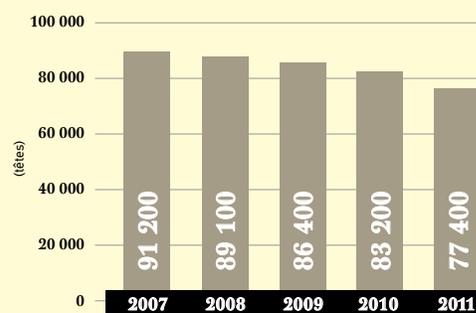
En 2011, 77 421 veaux de grain ont été produits, soit une diminution de 5,6% par rapport à 2010. La production totale de livres de viande de veau de grain était de 27,4 millions en 2011, soit une baisse de 8,4% par rapport à 2010. Mis à part un sursaut en 2007, la production est en décroissance depuis 2003.

Le total des historiques de référence détenus au 31 décembre 2011 était de 125 481 veaux. Entre 2003 et 2011, les historiques discontinués et mis dans la réserve se chiffrent à 31 312 veaux. Cela représente une baisse annuelle moyenne de 2,3%. L'allocation d'historiques supplémentaires en 2010 et 2011 a cependant contribué à ralentir cette baisse de production.

### VENTES AUX ENCHÈRES ÉLECTRONIQUES DU QUÉBEC MOINS LES FRAIS DE GESTION DES SURPLUS



### VOLUME





## VEAUX DE LAIT

**JOHANNE POULIN**  
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ  
DES VEAUX DE LAIT

### CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Le Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de lait a été modifié afin de tenir compte de l'implantation progressive du logement collectif dans les bâtiments d'élevage de veaux de lait et de rendre disponibles des références de production supplémentaires. Ces modifications permettent une mise à niveau de certains articles touchant l'émission des références de production.

À la suite de l'approbation des modifications au Règlement par la RMAAQ, le comité de mise en

marché des veaux de lait (CMMVL) a convenu d'attribuer, par appel de projets, 2000 places-veaux. Les demandes, totalisant 1955 places-veaux, ont toutes été acceptées. En plus de redynamiser la production, l'objectif visé par la remise en circulation de places-veaux permet à un certain nombre de producteurs de réaliser des projets d'agrandissement ou d'aménagement des bâtiments d'élevage en logement collectif.

### PRIORITÉS EN 2012

En 2011, face au contexte général des dernières années dans le secteur veau de lait, le CMMVL a amorcé des démarches visant à réaliser une planification stratégique du secteur. La planification devrait être finalisée au printemps 2012 et menée à la mise en place d'un plan d'action pour les cinq prochaines années.

Le CMMVL a également mandaté une firme spécialisée dans la recherche de subventions et de financements pour supporter les actions

du secteur visant à apporter l'aide financière nécessaire à l'implantation du logement collectif dans les élevages de veaux de lait. Cette firme collabore à l'élaboration d'un plan d'affaires.

### LE MARCHÉ | VEAUX DE LAIT

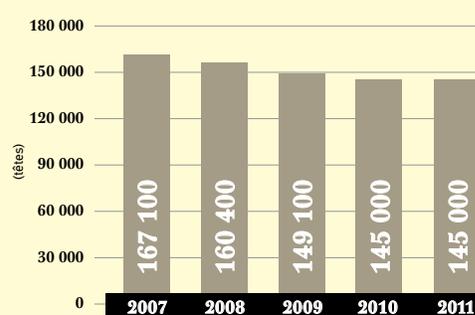
Malgré une économie fragile aux États-Unis et la menace d'une nouvelle crise financière qui plane sur les marchés mondiaux, le prix du veau de lait a tout de même progressé significativement en 2011. Après avoir connu une diminution significative au cours des dernières années, la production de veaux de lait du Québec s'est stabilisée à 145 000 en 2011.

Comme stipulé dans la convention de mise en marché conclue avec les acheteurs, les membres de la table de fixation du prix se sont réunis pour établir la grille d'écart de prix de l'année 2012. Malgré le contexte économique incertain, les producteurs ont amélioré l'entente établie en 2011 avec les acheteurs. C'est une réduction de l'écart de prix moyen de 0,03 \$/lb qui a été établie pour 2012.

#### VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DU QUÉBEC



#### VOLUME





## BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

**PIERRE RUEST**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISE EN MARCHÉ DES  
BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

### DES AJUSTEMENTS PROFITABLES

Le projet de paiement des vices cachés est entré en vigueur. Il comporte deux volets : le paiement de certains vices cachés et les compensations à verser aux producteurs pour meurtrissures, euthanasies et mortalités avant abattage pour certaines catégories de bovins de réforme. L'objectif global de ces deux mesures est de conserver le maximum de bovins de réforme au Québec pour leur abattage dans la province.

Dès 2006, les producteurs ont adopté des résolutions demandant un renforcement du canal de mise en marché. Pour répondre à ces requêtes, un projet de modification a été soumis pour approbation à la RMAAQ. L'agence de vente et la Fédération ont la ferme intention d'honorer les demandes maintes fois répétées de la très grande majorité des producteurs.

### PRIORITÉS EN 2012

Le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers (CMMBR) a entrepris une démarche de planification stratégique pour le secteur bovin de réforme et veau laitier. Les travaux devraient débuter en mars 2012.

La résolution de l'AGA 2009 qui demandait de compiler la contribution de chaque producteur au financement de l'achat de l'abattoir Levinoff-Colbex sera réalisée en 2012. Ainsi, chaque producteur ayant vendu des bovins de réforme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 recevra son bulletin de participation qui lui indiquera, en date du 31 décembre 2011, les montants qu'il a versés à cette fin de financement.

Concernant les coûts de transport, certaines régions périphériques (Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie, Saguenay-Lac-Saint-Jean) et parties de régions (Côte-du-Sud et Outaouais-Laurentides) sont nettement défavorisées. Les frais qu'elles assument pour livrer leurs bovins de réforme à un poste de rassemblement, un encan ou directement à l'abattoir sont trop élevés. Afin de

corriger cette lacune, le principe de péréquation partielle du transport a été unanimement adopté par le CMMBR. Ce principe de péréquation selon lequel aucun producteur n'aura à payer au-delà d'un montant maximum pour livrer ses bovins de réforme sera appliqué en 2012.

La réorganisation de la mise en marché des veaux laitiers est un dossier prioritaire pour les producteurs, les encans et les acheteurs. Les demandes des producteurs sont connues : l'obtention du juste prix du marché pour chacun des veaux vendus, l'obtention d'un prix similaire pour des veaux de qualité semblable et la diminution du coût des intermédiaires. Ainsi, les pourparlers se poursuivront en 2012 afin que la vente de tous les veaux passe par les encans (sauf exceptions), qu'un prix de pool soit établi et qu'il soit possible pour certains acheteurs d'acheter des veaux par le biais de l'agence de vente.

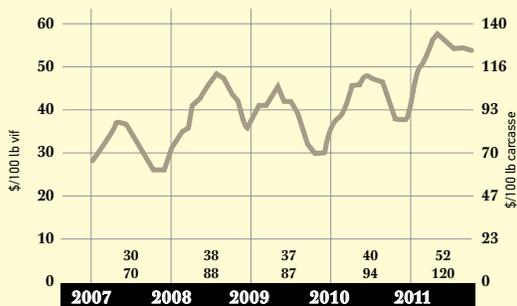
### LE MARCHÉ | BOVINS DE RÉFORME ET VEAUX LAITIERS

En 2011, le nombre déclaré de bovins réformés a augmenté de 3,9% par rapport à l'année précédente. Il faut retourner en 2006 pour retrouver un nombre plus élevé de bovins réformés. Les producteurs ont reçu un prix moyen de 729 \$ par tête vendue, soit le plus haut niveau depuis 1994.

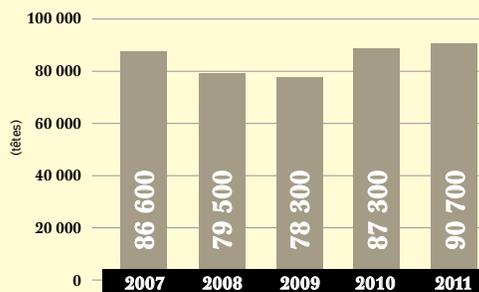
Le nombre de veaux laitiers du Québec mis en marché a atteint 136 875 en 2011, une hausse de 4066 veaux par rapport à 2010. Le prix des bons veaux laitiers mâles a amorcé une remontée en 2011, freinant une descente entreprise depuis 2007.

#### BOVINS DE RÉFORME

VENTES SUR BASE CARCASSE DU QUÉBEC  
(CARCASSE: CALCUL AVEC 43% DE RENDEMENT)



#### VOLUME

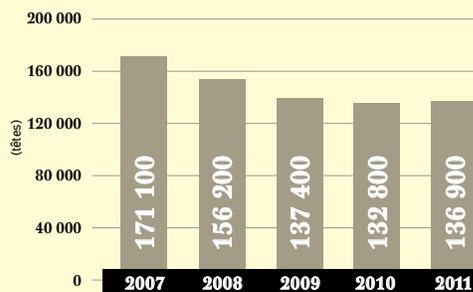


#### VEAUX LAITIERS D'ENGRaisseMENT

ENCANS PUBLICS DU QUÉBEC  
BONS MÂLES DE TOUS POIDS



#### VOLUME



## LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ ET DE NÉGOCIATION

Les activités de la Fédération s'effectuent également par le biais de cinq comités de mise en marché, chacun représentant un secteur de la production bovine. Ces comités sont composés des représentants régionaux de leur secteur respectif, d'un représentant de la Fédération et, si cela s'applique, d'une association accréditée.

Les comités de mise en marché sont responsables d'élaborer des stratégies de mise en marché pour leur production. Ils adoptent également des règlements afin de rendre cette mise en marché plus ordonnée et efficace.

Pour mener à bien ses tâches, chaque comité de mise en marché est assisté d'un comité de négociation qui est chargé d'élaborer, de réaliser et de conclure les négociations dans son secteur de production, conjointement avec la Fédération.

Globalement, en 2011, les membres des comités de mise en marché se sont réunis à 26 reprises alors que les comités de négociation ont tenu 27 rencontres.

RÉGIONS	BOUVILLONS D'ABATTAGE	BOVINS DE RÉFORME ET VEUX LAITIERS	VEUX D'EMBOUCHE	VEUX DE GRAIN	VEUX DE LAIT
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>	Dany Frappier	Paul Ten Have	Hélène Noël		
<b>Bas-Saint-Laurent</b>	Jacques Fortin	Pierre Ruest, prés. (CN)	Maurice Veilleux (CN)	Vital Potvin	
<b>Beauce</b>	Jules Côté	Bertrand Gagné (CN)	Thérèse G. Carbonneau, prés. (CN)		
<b>Centre-du-Québec</b>		J.-Alain Laroche	Marcel Bélanger	Céline Bélanger	Marco Richard (CN) Diane St-Hilaire (subst.) Christian Caya (subst.)
<b>Côte-du-Sud</b>	Alain Pelletier	Jean-Yves Gosselin, v.-p. (CN)	Normand Dumais (CN)	Gérard Lapointe, prés. (CN)	Daniel Lajoie, v.-p. (CN)
<b>Estrie</b>	Lionel Roy	Alain Bouffard	André Tessier	Antoine Doyon	Patrick St-Onge Annick Lapierre (subst.)
<b>Gaspésie</b>		Guy Gallant	Joëlle Gagné		
<b>Lanaudière</b>	Denis Ouellet	Jean-Guy Bouvier	Walter Ellenberger	Gérard Ricard	
<b>Mauricie</b>	Claude Lampron	René Perreault	Michel Masson	Louis-Joseph Beaudoin (CN)	
<b>Outaouais-Laurentides</b>	Jacques Desrosiers, v.-p. (CN)	Philippe Leroux	Stanley Christensen, v.-p. (CN)		
<b>Québec</b>	Jean-Guy Perreault	Normand Bourque	François Poirier	Magella Lemay	Pierre-Luc Nadeau Luc Desrochers (subst.) Jocelyn Bilodeau (subst.)
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>	Carol Tremblay	Steeve Bouchard	Pierre Dallaire	Lysette Harvey (CN)	
<b>Saint-Hyacinthe</b>	Michel Daigle, prés. (CN)	Claude St-Denis	Gérald Brouillard	Jocelyn Grenier, v.-p. (CN)	Johanne Poulin, prés. (CN) Mario Robert (subst.) Ulrich Hurni (subst.)
<b>Saint-Jean-Valleyfield</b>	Normand Vinet (CN)	Denis Dumouchel	Serge Dethier	Robert Wynands	Fabien Fontaine (CN) Yves Barbet (subst.)
<b>Représentant Fédération</b>	Claude Viel (CN)	Yvon Boucher (CN) Stanley Christensen (représentant CMMVE)	Claude Viel (CN)	André Ricard (CN)	Michel Daigle (CN)
<b>Association accréditée</b>	Sylvain Raynault (CN) (Société des parcs d'engraissement du Québec)	Gabriel Rancourt (CN) (Fédération des producteurs de lait du Québec)	André Beaumont (Comité conjoint des races de boucherie)		

### NOMBRE DE RÉUNIONS EN 2011

<b>Bouvillons d'abattage</b>	Comité de mise en marché : 7	Comité de négociation : 5
<b>Bovins de réforme</b>	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 6
<b>Veaux d'embouche</b>	Comité de mise en marché : 6	Comité de négociation : 6
<b>Veaux de grain</b>	Comité de mise en marché : 5	Comité de négociation : 7
<b>Veaux de lait</b>	Comité de mise en marché : 3	Comité de négociation : 3

prés. : président du comité de mise en marché et du comité de négociation  
v.-p. : vice-président du comité de mise en marché et du comité de négociation  
CN : membre du comité de négociation  
subst. : substitut



# PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Depuis plusieurs années, il se mange moins de viande de bœuf au Canada. Les exigences des consommateurs sont en constante évolution. Pour être efficace, une stratégie qui amènerait le bœuf du Québec dans l'assiette du consommateur doit commencer par la mise en place des infrastructures de base (abattage et transformation de grands volumes), suivie d'une offensive concertée avec un ou quelques grands distributeurs

(accès privilégié aux tablettes de nos supermarchés), appuyée par une promotion grand public soutenue à la fois par les producteurs, l'industrie et le gouvernement. Il s'agit d'une des grandes aspirations de la Fédération.

L'appui gouvernemental au secteur bioalimentaire devra également se traduire par un plus grand accès à l'approvisionnement des institutions publiques et parapubliques comme

il en existe dans d'autres pays et provinces, et ce, dans le respect des accords de commerce. La traçabilité du bœuf et du veau doit également se rendre jusqu'au consommateur. Voilà donc quelques revendications concrètes portées par la Fédération.

Pour rester compétitifs et présents dans le marché, les producteurs de bovins savent qu'ils doivent être constamment à l'affût des changements et prêts à modifier leurs

façons de faire. Depuis 25 ans, les producteurs de veaux de lait et de veaux de grain du Québec s'impliquent dans la promotion de leur produit. Pour y arriver, les producteurs de chacun de ces secteurs ont mis en place un fonds de promotion et de développement afin d'accroître la notoriété de leurs produits et développer de nouveaux marchés.



« Se démarquer dans un comptoir des viandes demeure un défi constant. Chacune de nos actions est

menée de façon à promouvoir les qualités et les attributs de la viande de veau de lait tant auprès du consommateur que des différents intervenants de l'industrie. »

**MARIE-ISABEL MARTINEAU,**  
AGENTE DE PROMOTION ET  
DE DÉVELOPPEMENT DU  
VEAU DE LAIT DU QUÉBEC



« Développer le marché du Veau de grain du Québec et en faire la promotion constituent de grands défis qu'il

faut relever au quotidien, le plus grand étant de créer de nouvelles habitudes alimentaires auprès du consommateur... soit faire en sorte que plus souvent sa main se pose sur une barquette de veau de grain! ».

**ISABELLE FERLAND,**  
AGENTE DE PROMOTION  
VEAU DE GRAIN DU QUÉBEC CERTIFIÉ  
PREMIER DE CLASSE





## VEAU DE LAIT

Les objectifs de marketing de l'année 2011 visaient principalement à faire mousser la demande de produits de veau de lait et à véhiculer à grande échelle la marque de commerce Veau de lait du Québec.

La promotion du secteur s'est orientée autour de projets spéciaux adaptés à chacune des bannières. Mentionnons, entre autres, l'introduction d'une nouvelle découpe chez Metro : le pavé de surlonge.

Les activités promotionnelles et publicitaires pour le créneau de la restauration se sont poursuivies. Des participations à différents salons et le partenariat avec l'Association des restaurateurs du Québec se sont maintenus tout au long de l'année.

Le produit Veau de lait du Québec s'est également positionné sur Canal Vie dans le cadre des émissions *Le BBQ de Louis* et *Cuisinez comme Louis*. Des capsules publicitaires à la télévision et des publicités sur le site Internet de Canal Vie ont donné une visibilité importante et un partenariat rentable pour le Veau de lait du Québec.

La fidélisation des consommateurs par le biais de la page Facebook du Veau de lait et une refonte complète du site [veaudelait.com](http://veaudelait.com) pour y ajouter les fonctionnalités 2.0 telles que le partage des recettes par le biais des réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Twitter, etc.) ont été réalisées en 2011. Durant la saison estivale et le temps des fêtes, le Veau de lait a proposé un concours sur le portail de Canoë.

### ORIENTATIONS POUR 2012

En 2012, les objectifs de marketing visent toujours à mousser la demande intérieure tout en favorisant une grande visibilité sur le marché pour la marque Veau de lait du Québec.

## VEAU DE GRAIN

En 2011, le produit *Veau de grain du Québec certifié - Premier de classe* a été repositionné sur la base de la certification. Les efforts ont été dirigés vers le consommateur, en priorisant le développement d'un nouveau site Internet ainsi que la création d'une page Facebook.

Une nouvelle étiquette a aussi été conçue, incluant un code-barres à deux dimensions, menant à une version mobile du site [veaudegrain.com](http://veaudegrain.com). Une entente a été conclue avec la Société des alcools du Québec pour marier vins et recettes sur les sites Web conventionnels et mobiles.

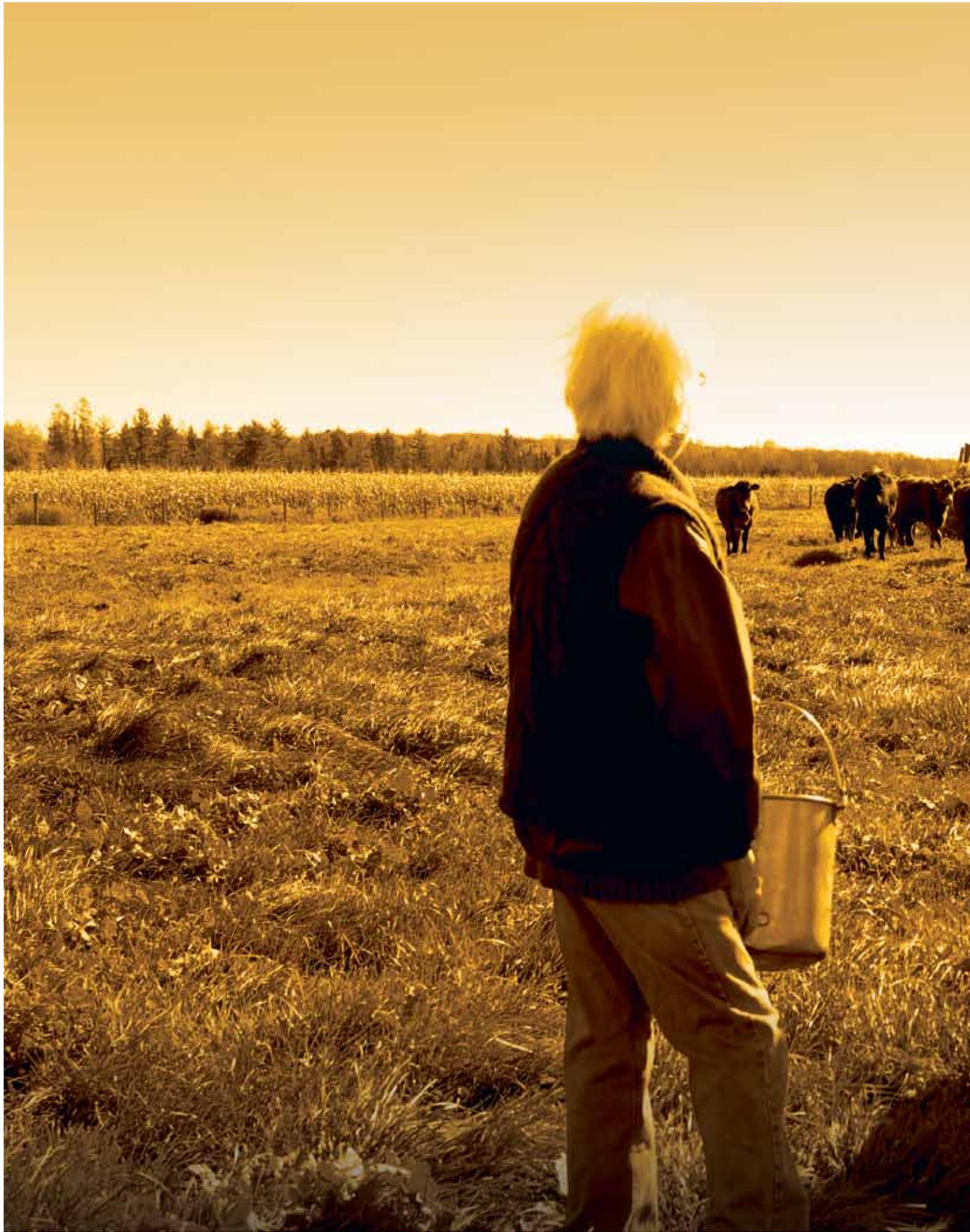
Le travail s'est poursuivi dans le domaine HRI (hôtels, restaurants et institutions) avec des publicités diffusées dans les revues spécialisées ainsi que par l'achat de bandeaux sur des sites Internet visités par des chefs. Le livret *Chefs-d'œuvre au Veau de grain du Québec* est paru en avril (50 000 copies) et comprend plus de 20 recettes créées par 18 chefs.

Les chaînes de marchés d'alimentation ont été rencontrées dans le but de développer de nouveaux partenariats. Des envois de fiches recettes et des dégustations ont également été réalisés dans plusieurs marchés d'alimentation. De plus, des formations ont été offertes dans plusieurs centres de formation professionnelle.

### ORIENTATIONS POUR 2012

L'agence poursuit son travail de positionnement du produit et, par le fait même, d'identification de sa clientèle cible. Le positionnement passe par l'accessibilité du produit. Le développement des marchés s'orientera donc vers les boucheries de quartier afin de se rapprocher des consommateurs.





# LES ACTIVITÉS GÉNÉRALES





## LES ACTIVITÉS GÉNÉRALES

### SÉCURITÉ DU REVENU

L'année 2011 a été marquée par la mise à jour des modèles de fermes de bouvillons d'abattage et de veaux d'embouche et par l'introduction de la mesure du 25 % à l'ASRA dont le retrait est toujours revendiqué par la Fédération. Les compensations ASRA pour 2011 sont à la baisse dans la plupart des secteurs à la suite du redressement des prix du marché. Les niveaux de primes dépassent le tiers de la compensation prévue en 2011 dans presque tous nos secteurs de production.

Les nouveaux modèles de coûts de production affichent d'importants gains d'efficacité par rapport aux précédents. Sur la base des données de 2010, la Fédération estime l'impact à environ 87 \$ de baisse de compensation nette par équivalent tête, que ce soit pour les bouvillons d'abattage ou pour les veaux d'embouche (la mesure du 25 % s'applique en sus).

Une nouvelle méthode de calcul de la rémunération du travail de l'exploitant et sa famille a été adoptée par la FADQ et entrera en vigueur en 2012. Elle aura un impact positif sur la majorité des modèles de production bovine, à l'exception du secteur veau d'embouche.

### SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

En octobre 2010, en contrepartie des mesures de resserrement de l'ASRA par la FADQ, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a mis sur pied une Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles, dotée d'une enveloppe de 100 M\$ sur cinq ans. Au 31 décembre 2011, 646 entreprises bovines ont déposé une demande, de ce nombre, 567 ont été analysées et 482 ont été acceptées, soit un taux d'acceptation de 85 %. Sur l'ensemble des demandes acceptées, 33 % sont des entreprises bovines.

Dans le cadre d'une entente Canada-Québec intervenue en 2011, le MAPAQ offre une aide financière aux associations et regroupements de producteurs afin de soutenir le développement du secteur agroalimentaire. Quatre projets de la Fédération et des agences de vente ont été acceptés, pour une aide totalisant près de 185 000 \$.

Des changements ont été apportés dans l'environnement de la génétique bovine au Québec. À compter de 2011, la FADQ n'exige plus des producteurs vache-veau une attestation d'utilisation d'un taureau de génétique supérieure. La Fédération maintient sa demande de réintroduire cette exigence.

Depuis avril 2012, le MAPAQ ne soutient plus les stations d'épreuve, le logiciel Plani-Station et les frais de supervision des pesées du Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec supervisé. Toutes les démarches de la Fédération pour reporter cette décision et effectuer conjointement une analyse plus approfondie des conséquences de ces décisions se sont avérées vaines.

Dans le cadre de sa Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles, le MAPAQ a mis sur pied en 2011 un projet pilote de services-conseils individuels subventionnés en production bovine. Une quinzaine de conseillers (Bovi-Expert) sont rattachés aux réseaux Agriconseils. Ils sont disponibles à faible coût pour les producteurs, et ce, dans toutes les régions du Québec. Le projet s'échelonne jusqu'en 2015. La Fédération collabore pleinement à la promotion et à la mise en place du projet et encourage grandement les producteurs de bovins à se prévaloir des services offerts par ce réseau.

Depuis trois ans, la Fédération agit comme agent d'exécution d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour la livraison du Programme de paiement anticipé (PPA) aux producteurs de bovins du Québec. À la fin de l'année 2011, près de 350 producteurs de bovins avaient recours au PPA, totalisant plus de 30 M\$ de prêts. La moyenne des prêts effectués se situe aux environs de 89 000 \$ par ferme et l'économie d'intérêt à environ 2500 \$ pour l'année. La Fédération fait des représentations auprès du gouvernement fédéral pour alléger les procédures administratives et pour accroître les montants maximums d'avances admissibles.

En 2011, les coopératives ont fait le point sur leur situation avec l'encadrement de la Fédération. Depuis le retrait du soutien du MAPAQ en 2005, on observe un déclin important du nombre de coopératives et de leur effectif. Les coopératives et la Fédération ont convenu de se doter d'un plan d'action pour redynamiser cette formule en vérifiant, notamment, les diverses sources de financement possibles, les besoins en termes de coordination provinciale et l'intérêt du ministère à soutenir la formule.



## FONDS DE RECHERCHE

Six nouveaux projets mettant à contribution les fonds de recherche ont débuté en 2011, sur un total de 12 projets (terminés, en cours ou amorcés), totalisant ainsi 1 359 014 \$. De ce montant, 854 230 \$ ont été investis par les producteurs, soit un effet de levier de 1,6 pour 1.

### PROJETS EN SANTÉ ANIMALE (65 % DE L'ENSEMBLE DES PROJETS)

	Coût total	Se termine en
Expertise vétérinaire	524 760 \$	2011
Évaluation des anticorps chez les veaux d'embouche vaccinés	12 000 \$	2011
Évaluation de la réponse humorale	18 500 \$	2011

### PROJETS EN ALIMENTATION, RÉGIE ET GESTION DE TROUPEAUX (30 % DE L'ENSEMBLE DES PROJETS)

	Coût total	Se termine en
Logiciel Bovitrace	218 197 \$	continu
Amélioration du système immunitaire du veau d'embouche par régie du sélénium au vêlage	269 517 \$	2011
Efficacité alimentaire nette <sup>(1)</sup>	21 912 \$	2011
Réduction des coûts d'alimentation des veaux de grain / Analyse de faisabilité <sup>(1)</sup>	2 224 \$	2011
HACCP à la ferme / Registres informatisés <sup>(1)</sup>	14 500 \$	2011
Analyse du cahier des charges Veau de grain certifié <sup>(1)</sup>	1 500 \$	2011

### PROJETS EN MISE EN MARCHÉ, COÛTS DE PRODUCTION ET ACTIVITÉS EN AVAL DE LA PRODUCTION (2,3 % DE L'ENSEMBLE DES PROJETS)

	Coût total	Se termine en
Compétitivité de la production bouvillons d'abattage <sup>(1)</sup>	37 150 \$	2012
Planification stratégique <sup>(1) (2)</sup>	29 750 \$	2012

### PROJET EN ENVIRONNEMENT (2,5 % DE L'ENSEMBLE DES PROJETS)

	Coût total	Se termine en
Projet d'amélioration de la gestion des enclos	180 605 \$	2012

1 : Les nouveaux projets acceptés en 2011.

2 : Pour le secteur veau de grain.

Note : Les coûts sont cumulatifs depuis le début des projets.

## FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT

La contribution régulière équivalente à 0,1 % du montant de la vente est toujours en vigueur pour le secteur veau d'embouche. Jugeant leurs fonds suffisants, les secteurs bovin de réforme et veau laitier et veau de grain ont suspendu la perception de la contribution, respectivement en 1996 et en 2010. Dans le secteur bouvillon d'abattage, cette contribution a été augmentée à 0,7 % le 1<sup>er</sup> juillet 2009, mais elle a été temporairement suspendue le 1<sup>er</sup> octobre 2011, les montants anticipés ayant été atteints.

### ÉTAT DU FONDS DE GARANTIE DE PAIEMENT PAR SECTEUR DE PRODUCTION

Secteur	2011
Bovin de réforme et veau laitier	1 441 348 \$
Veau de grain	831 386 \$
Bouvillon d'abattage	3 637 952 \$ <sup>(1)</sup>
Veau d'embouche	1 058 479 \$
Variation de la juste valeur	125 031 \$
TOTAL	7 094 196 \$

1. Ne tient pas compte de la demande de retrait du fonds en attente d'autorisation par la RMAAQ.



## ENVIRONNEMENT

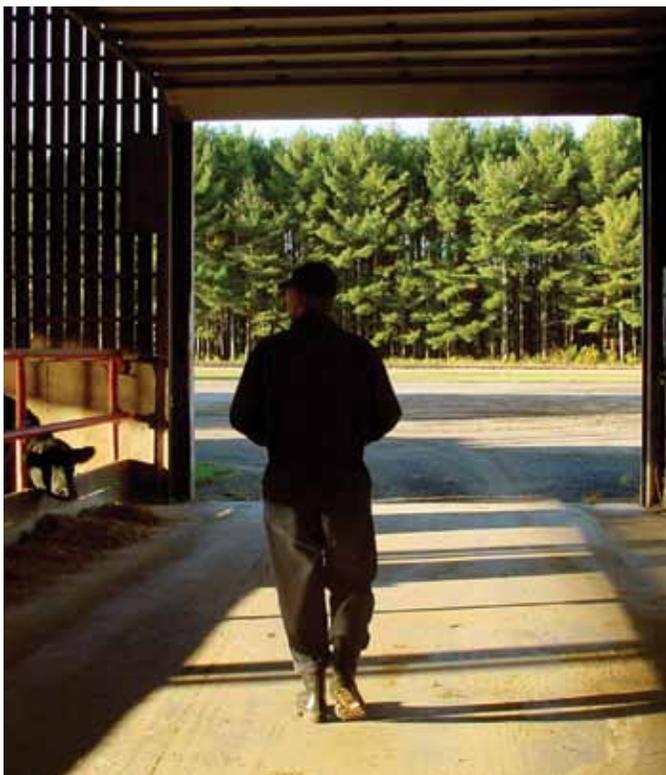
En juillet 2010, le Règlement sur les exploitations agricoles (REA) a été modifié et autorise dorénavant le stockage des fumiers en amas au champ pour toutes les exploitations agricoles selon certaines conditions. Dans un tel contexte, la formation des exploitants agricoles s'avérait nécessaire. La Fédération a donc coordonné 14 sessions portant sur les bonnes pratiques à mettre en place afin de minimiser les risques reliés à cette méthode d'entreposage. Près de 250 producteurs ont été formés.

Cependant, la modification réglementaire du REA en 2010 n'apporte rien de nouveau quant aux enclos d'hivernage. La Fédération poursuit son objectif visant à faire évoluer la réglementation pour que la technique des enclos d'hivernage soit pleinement reconnue au même titre que la technique des amas au champ. En ce sens, un projet visant à améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernage et des bandes végétatives filtrantes est sur le point de se conclure. Les résultats seront connus en 2012.

## AFFAIRES PUBLIQUES ET RELATIONS EXTERNES

Élus et employés participent à de nombreuses conférences partout au Québec pour mieux faire connaître la production bovine québécoise et ses enjeux. La Fédération entretient des contacts réguliers et soutenus auprès des cabinets ministériels des gouvernements provincial et fédéral qui sont sollicités et appelés à contribuer aux dénouements de nombreux dossiers bovins.

La Fédération a fait entendre la voix des producteurs de bovins du Québec dans certains dossiers plus prioritaires, notamment auprès de divers intervenants impliqués dans la traçabilité et les matières à risque spécifiées (MRS). Ainsi, le travail de la Fédération a permis de jeter les bases d'une traçabilité pancanadienne. Quant aux MRS, malgré de nombreuses communications avec le cabinet du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Gerry Ritz, les discussions se poursuivent afin de trouver une solution satisfaisante permettant de compenser la perte de compétitivité du secteur en raison de la réglementation canadienne.



## REPRÉSENTATIONS

Tout au long de l'année, les élus représentent la Fédération auprès de plusieurs comités et organisations reliés aux filières bovines québécoise et canadienne. Ils véhiculent les positions des producteurs de bovins du Québec et défendent leurs intérêts. Quelques exemples de représentations :

### CLASSEMENT DU BŒUF ET DU VEAU

- Agence canadienne de classement du bœuf

### COMMERCE ET EXPORTATION

- Canada Beef Inc.
- Groupe Export agroalimentaire (Québec-Canada)

### IDENTIFICATION PERMANENTE ET TRAÇABILITÉ

- Agence canadienne d'identification du bétail (ACIB)
- Agri-Traçabilité Québec (ATQ)

### GÉNÉTIQUE

- Comité consultatif provincial (CCP)
- Expo-Bœuf et le Congrès du Bœuf

### SANTÉ ANIMALE

- Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux du MAPAQ

### TABLES FILIÈRES DE L'INDUSTRIE

- Table ronde sur la chaîne de valeur du bœuf (fédéral)
- Association canadienne du veau

### UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

- Conseil général
- Comité de coordination sur l'ASRA
- Table de travail sur la mise en marché
- Table de travail sur le commerce international
- Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers
- UPA DI (organisme apparenté)
- Table de travail sur les contributions des fédérations et syndicats spécialisés

### UNIVERSITÉ LAVAL

- Chaire en analyse de la politique agricole et de mise en marché collective





## INFORMATION ET COMMUNICATION

L'information aux producteurs demeure prioritaire pour la Fédération. En 2011, la recommandation principale du comité de communication de la Fédération visait l'évaluation des outils de communication destinés aux producteurs. Une agence de communication a procédé au diagnostic des outils et les orientations qu'elle a proposées permettront de bonifier la communication aux producteurs dès 2012. Voici quelques-uns des véhicules communicationnels qui ont fait partie de l'évaluation :

- *Bovins du Québec* (4 numéros/an)
- *La Minute bovine* (9 numéros/an)
- *Vue d'embouche* (2 numéros/mois)
- *À veaux marques* (8 numéros/an)
- *La Réforme* (2 numéros/mois)
- *le bouvillon* (6 numéros/an)

Cette année, le site Internet de la Fédération subira une refonte graphique. Son ergonomie et son archivage ont également été repensés afin d'optimiser son utilisation.

Pour une neuvième année consécutive, du matériel promotionnel a été produit et remis aux 21 fermes laitières et aux 10 fermes bovines qui ont

ouvert leurs portes dans le cadre de la journée Portes ouvertes de l'UPA sur les fermes du Québec. Plusieurs concours sont organisés et permettent au public d'en apprendre sur notre secteur de production. Le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'événement sera souligné de façon particulière en 2012.

La participation à Expo-Boeuf demeure un incontournable. En 2011, le Congrès du Bœuf a fait peau neuve. L'activité-conférence a été remplacée par une visite à la ferme où quatre ateliers d'information ont été offerts aux participants. S'en est suivi une exposition d'animaux qui s'est tenue sur deux jours à Victoriaville.

Certains sujets se retrouvent plus souvent à la une des médias. À cet égard, la Fédération a plus particulièrement travaillé son positionnement dans les dossiers d'environnement et de bien-être animal. Ainsi, un argumentaire a été préparé et est utilisé comme document de référence pour la préparation de matériel et permet de répondre concrètement aux interrogations des médias et du public.

De plus, l'espace prépondérant occupé par les médias sociaux demande une attention constante dans notre veille médiatique. Le service des communications évolue quotidiennement dans l'univers du Web 2.0 et soutient les équipes de promotion du Veau de grain et du Veau de lait.



LE SYNDICALISME  
D'AFFAIRES



Depuis plusieurs années, dix ans dans le cas de Réseau Encans Québec (REQ) et cinq ans dans le cas de Levinoff-Colbex, les producteurs de bovins du Québec sont étroitement engagés dans deux entreprises d'importance pour l'industrie du bœuf et du veau au Québec.

## RÉSEAU ENCANS QUÉBEC

Principalement actif dans la mise en marché des veaux d'embouche, des bovins de réforme, des veaux laitiers et des agneaux, REQ a poursuivi son travail de support et de développement des marchés en 2011. Deux représentants de la Fédération siègent à son conseil d'administration composé de quatre personnes.

Concentrant ses opérations aux encans de Saint-Isidore, Danville et Saint-Hyacinthe, REQ a reçu plus de 40 000 bovins de réforme directement à son parc de rassemblement situé dans les installations de

l'abattoir Levinoff-Colbex à Saint-Cyrille-de-Wendover. Ce service permet aux producteurs de diminuer le risque de blessure à leurs animaux, d'augmenter le rendement carcasse de leurs bovins de réforme et de diminuer les frais de commercialisation.

REQ coordonne également des services de rassemblement de bovins de réforme et de veaux laitiers dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, Saint-Jean-Valleyfield et Mont-Laurier.

Par ailleurs, l'encan de Saint-Isidore demeure la plaque tournante de la mise en marché des veaux d'embouche au Québec. Avec ses 32 ventes tenues presque tous les vendredis de la fin août au début juin, cet encan, reconnu pour la compétitivité et la stabilité de ses prix, offre aux vendeurs et aux acheteurs un lieu de choix pour transiger des veaux d'embouche. De plus, son service de ventes supervisées de veaux d'embouche a permis d'offrir aux producteurs des régions périphériques un système

de ventes adapté à leur situation. Ainsi, les producteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Abitibi-Témiscamingue ont utilisé ce service pour mettre en marché 3770 veaux en 2011.

## RÉSULTATS FINANCIERS

Grâce au contrôle serré des dépenses, REQ a réussi, en 2010-2011, à améliorer sa performance financière et présentera, encore cette année, un résultat positif.

## LEVINOFF-COLBEX

Depuis 2006, Levinoff-Colbex S.E.C., propriété de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, exploite deux installations: l'abattoir à Saint-Cyrille-de-Wendover et le centre de découpe à Montréal. L'entreprise a subi un déficit d'exploitation en 2011. Cette perte d'exploitation est attribuable essentiellement à la chute de 20% des approvisionnements en vaches de réforme par rapport à 2010 et au non-renouvellement, par le gouvernement fédéral, de son programme de compensation financière pour les MRS. Levinoff-Colbex avait reçu 4,7 M\$ de ce programme en 2010.

Levinoff-Colbex a également abattu et découpé un peu plus de 13 598 bouvillons en 2011, une hausse de 28% par rapport à l'année précédente. Depuis 2004, les objectifs de la Fédération demeurent les mêmes:

- préserver, au Québec, la capacité d'abattage des bovins de réforme;
- permettre aux producteurs d'obtenir un prix juste et équitable pour leurs bovins en maintenant la concurrence sur les marchés.

Pour atteindre ces objectifs, Levinoff-Colbex doit accroître ses revenus par de nouvelles activités et réduire ses coûts d'exploitation. Ces deux avenues permettront de dégager des marges positives.

## PLAN DE RESTRUCTURATION

Dès septembre 2009, face aux difficultés financières rencontrées, Levinoff-Colbex a présenté un plan de relance aux différentes instances gouvernementales.

Depuis, de multiples démarches ont réorienté ce projet. Il vise:

- le regroupement et la rationalisation des activités;
- la maximisation de la valeur ajoutée des activités d'abattage et de transformation des bovins de réforme;
- l'intégration graduelle des activités d'abattage et de transformation des bouvillons, selon les conditions de marché.

## PERCEPTION DE LA CONTRIBUTION SPÉCIALE DE 53,86 \$

En 2011, plusieurs améliorations ont été apportées au processus de facturation de la perception de la contribution spéciale pour le développement de la mise en marché des bovins de réforme. La Fédération souhaitait faciliter le travail des producteurs laitiers en leur permettant de corriger leur inventaire durant une période de l'année où ils étaient moins occupés. Plus de 2600 producteurs ont effectué leurs corrections avant les travaux au champ. Tous les producteurs devaient payer leur facture pour le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Les procédures légales entreprises auprès des producteurs n'ayant pas payé leurs factures pour les années 2008 et 2009 se sont poursuivies auprès de la RMAAQ ainsi qu'en Cour supérieure. Toutes les décisions rendues par les tribunaux appuient et confirment les procédures de la Fédération. Sur ordre de la Cour, certains producteurs ont même vu les montants dus saisis directement sur leur paie de lait.

Toutefois, certains producteurs ont contesté, par le biais d'avocats, les demandes d'ordonnance de la Fédération ou l'exécution des décisions de la RMAAQ. Les multiples requêtes déposées par les avocats des producteurs contestataires ont entraîné des retards dans le processus de perception, tout en augmentant de façon importante les frais de perception des prélevés lesquels se retrouvent répartis à l'ensemble des producteurs de lait.

Le taux de paiement des factures atteint plus de 92% en 2011, alors que 5,6% des producteurs laitiers n'ont pas encore acquitté leur facture pour 2010, 2,9% pour l'année 2009 et 1,6% pour 2008.

## RÉSULTATS DE PERCEPTION POUR LES PRODUCTEURS LAITIERS\*

	2011	2010	2009	2008
<b>Producteurs ayant payé</b>	5790 92,2%	5997 94,4%	6294 97,1%	6418 98,4%
<b>Producteurs n'ayant pas payé</b>	488 7,8%	355 5,6%	191 2,9%	104 1,6%
<b>Montants à recevoir</b>	466 481 \$ 8,8%	357 361 \$ 6,4%	194 165 \$ 3,6%	45 673 \$ 1,8%
<b>Coût de perception du secteur laitier</b>	442 218 \$	338 340 \$	159 197 \$	30 352 \$
<b>Coût de perception du secteur veau d'embouche**</b>	3216 \$	3706 \$	3186 \$	1094 \$

\* Données en date du 9 mars 2012.

\*\* Tous les prélevés des producteurs de veaux d'embouche sont perçus à la source sur les paiements de la FADQ.



# LES SYNDICATS RÉGIONAUX

---

Les producteurs de bovins sont regroupés en syndicats régionaux. Chaque syndicat régional possède son propre conseil d'administration. Son président siège au conseil d'administration provincial de la Fédération.

En plus d'assurer une représentation régionale, les syndicats mettent en œuvre des projets de développement de la production et collaborent à la mise en marché des bovins.

Dans chacune des régions, un secrétaire assume la planification et le suivi des activités courantes du syndicat. Tous les secrétaires régionaux se réunissent deux fois par année pour discuter des orientations de la Fédération et de la production bovine.

## **ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

Téléphone : 819 762-0833  
Télécopieur : 819 762-0575  
Secrétaire : Linda Lavoie  
Courriel : lindalavoie@upa.qc.ca

## **BAS-SAINT-LAURENT**

Téléphone : 418 723-2424  
Télécopieur : 418 723-6045  
Secrétaire : Pierre Duchesne  
Courriel : pduchesne@upa.qc.ca

## **BEAUCE**

Téléphone : 418 228-5588  
Télécopieur : 418 228-3943  
Secrétaire : Dominique Samson  
Courriel : dsamson@upa.qc.ca

## **CENTRE-DU-QUÉBEC**

Téléphone : 819 293-5838  
Télécopieur : 819 293-6698  
Secrétaire : France Trudel  
Courriel : ftrudel@upa.qc.ca

## **CÔTE-DU-SUD**

Téléphone : 418 856-3044  
Télécopieur : 418 856-5199

## **ESTRIE**

Téléphone : 819 346-8905  
Télécopieur : 819 346-2533  
Secrétaire : Robert Trudeau  
Courriel : rtrudeau@upa.qc.ca

## **GASPÉSIE**

Téléphone : 418 392-4466  
Télécopieur : 418 392-4862  
Secrétaire : Marc Tétreault  
Courriel : mtetreault@upa.qc.ca

## **LANAUDIÈRE**

Téléphone : 450 753-7486/87  
Télécopieur : 450 759-7610  
Secrétaire : Claude Laflamme  
Courriel : claflamme@upa.qc.ca

## **MAURICIE**

Téléphone : 819 378-4033  
Télécopieur : 819 371-2712  
Secrétaire : Josée Tardif  
Courriel : jtardif@upa.qc.ca

## **OUTAOUAIS-LAURENTIDES**

Téléphone : 450 472-0440  
Télécopieur : 450 472-8386  
Secrétaire : Luc Fuoco  
Courriel : lfuoco@upa.qc.ca

## **QUÉBEC**

Téléphone : 418 872-0770  
Télécopieur : 418 872-3386  
Secrétaire : Nadia Forget  
Courriel : nforget@upa.qc.ca

## **SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

Téléphone : 418 542-5666  
Télécopieur : 418 542-3011  
Secrétaire : Claire Simard  
Courriel : csimard@upa.qc.ca

## **SAINT-HYACINTHE**

Téléphone : 450 774-9154  
Télécopieur : 450 778-3797  
Secrétaire : Roch Guay  
Courriel : rguay@upa.qc.ca

## **SAINT-JEAN-VALLEYFIELD**

Téléphone : 450 454-5115  
Télécopieur : 450 454-6918  
Secrétaire : Lazar Aguiar  
Courriel : laguiar@upa.qc.ca



555, boul. Roland-Therrien, bureau 305, Longueuil (Québec) J4H 4G2  
Tél. : 450 679-0530 / Téléc. : 450 442-9348  
[fpbq@upa.qc.ca](mailto:fpbq@upa.qc.ca) / [bovin.qc.ca](http://bovin.qc.ca)